

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Band: 20 (2004)

Artikel: L'explosion de l'usine à gaz et ses treize victimes oubliées, Genève, 1909
Autor: Heimberg, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPLOSION DE L'USINE À GAZ ET SES TREIZE VICTIMES OUBLIÉES, GENÈVE, 1909

CHARLES HEIMBERG

L'histoire est parsemée d'événements qui persistent dans les mémoires, mais elle comprend aussi des zones d'ombre et des faits occultés.

Dans le microcosme genevois, s'il y a un événement aujourd'hui oublié, c'est bien l'explosion de l'Usine à gaz du 23 août 1909, avec ses treize morts et ses douze blessés graves. En effet, elle n'a guère laissé de trace, ni dans les récits historiques, ni sur le site où elle a eu lieu, entre le Rhône et le boulevard Saint-Georges, aujourd'hui un lieu de culture alternative¹. Aussi est-ce un fait qui reste ignoré par la grande majorité de la population près d'un siècle plus tard.

La catastrophe du 23 août 1909

À l'origine, une usine à gaz avait été implantée en 1845 sur un terrain de la Coulouvrenière qui se trouvait alors en pleine zone maraîchère. Il s'agissait de produire du gaz en distillant de la houille, ce qui permettait simultanément de produire du coke², mais ce qui allait surtout assurer l'éclairage de la ville et des possibilités de chauffage. Le gaz de ville ainsi produit était stocké dans de grands gazomètres. L'Usine à gaz genevoise avait été considérablement modifiée et agrandie à la fin du XIX^e siècle, mais le développement urbain l'avait rattrapée, elle se trouvait désormais en pleine zone habitée.

«L'usine de la Coulouvrenière a été achevée en avril 1898. Beaucoup plus vaste que l'ancienne qui, pendant tant d'années, a éclairé seule la Ville de Genève et sa vaste banlieue, elle a été établie avec tous les derniers perfectionnements. Le classique tombereau, qui déversait jusque-là la houille dans la cour de l'usine, a fait place au truc transporteur de la voie étroite.

Une voie ferrée pénètre du boulevard de Saint-Georges dans l'usine; les wagons sont déchargés dans un vaste entonnoir d'où un couloir à va-et-vient

1. C'est le site d'Artamis, qui a été longtemps occupé par les Services Industriels.

2. Marc-A. Barblan (dir.), *Il était une fois l'industrie. Zurich - Suisse romande: paysages retravaillés. Quelques exemples d'occupation industrielle du territoire*, Genève, API (Association pour le Patrimoine Industriel), 1984, pp. 22-23.

conduit la houille à un concasseur. Là une chaîne à godets s'élève dans un autre couloir, dans laquelle une vis sans fin la transporte dans un vaste entrepôt, où elle s'entasse automatiquement.

Lorsqu'on veut charger les fours, la houille est transportée au-dessus de ceux-ci par le même système; elle tombe dans des chargeurs suspendus au moyen desquels on garnit les fours avec la plus grande facilité.

Quant au coke, il est lui aussi enlevé par des moyens mécaniques et trié automatiquement dans un bâtiment spécial sous lequel viennent se ranger wagons de chemin de fer et tombereaux dans lesquels des rouleaux déversent le coke.»³

Que s'est-il alors passé le 23 août 1909 ?

«Une nouvelle conduite d'émission de 800mm de diamètre venait d'être posée dans le sous-sol du bâtiment du compteur et devait être raccordée à la nouvelle canalisation prévue dans la rue du Stand prolongée. Les travaux d'établissement de cette conduite s'étaient poursuivis d'une manière normale; des essais avaient été faits et avaient donné des résultats satisfaisants. Lorsque, par suite d'une fausse manœuvre encore inexplicquée, puisque son auteur a trouvé la mort, il se produisit dans le sous-sol du bâtiment du compteur une émission considérable de gaz. Il se forma avec l'air ambiant un mélange explosif, qui se répandit dans tout le bâtiment.

Une cause qui restera probablement toujours inconnue mit le feu à cette masse et produisit l'explosion formidable qui éclata à 4 h 10 de l'après-midi.»⁴

Ces explications officielles du conseiller administratif Albert Gampert, délégué aux Services industriels, et par conséquent en charge de ce dossier, sont restées particulièrement floues quant à ce qui avait vraiment déclenché la catastrophe: un frottement de pierres, une allumette? Et pourquoi cette vanne a-t-elle été ouverte qui a libéré du gaz dans l'air?

«L'explosion s'est donc produite dans la chambre du grand compteur et a fait sauter le gazomètre», précisait le *Journal de Genève*. Mais «comment une des vannes a-t-elle pu être ouverte alors que des ordres avaient été donnés pour qu'elles fussent toutes fermées, c'est ce que M. le juge d'instruction suppléant Rutty cherche à établir. Ce ne sera pas facile.»⁵

Quoi qu'il en soit, le drame a été aussi brutal que meurtrier et les descriptions parues dans la presse sont très évocatrices. Une foule dense et très affolée est immédiatement accourue sur les lieux du drame, mais elle a rapidement dû se précipiter vers la Place du Cirque par crainte d'une seconde

3. Chronique du *Journal de Genève* du 24 août 1909.

4. Mémorial du Conseil municipal, séance du 8 octobre 1909, vol .67, pp. 185-193.

5. *Journal de Genève*, loc.cit.

explosion. Des victimes ont été projetées par-dessus un mur jusqu'au cimetière de Plainpalais. Il y avait du verre brisé partout et des blessés en très grand nombre. Pas une vitre n'a résisté dans les commerces et les logements du boulevard Saint-Georges. *« Partout dans l'usine nous contemplons des groupes d'ouvriers, les braves travailleurs regardent tristement leur usine où un vent de mort est venu souffler et ravir plusieurs de leurs collègues. »*⁶

Au cœur du sinistre, des visions d'horreur attendaient les premiers sauveteurs et les témoins. *« Nous écrivons ces lignes sous le coup d'une émotion intense. Quand nous pénétrons dans l'usine à gaz, un terrifiant spectacle s'offre à notre vue. Le nouveau gazomètre a sauté; la chambre des compteurs n'est plus qu'un amas de décombres; des blessés gémissent. Le gaz qui s'échappe des conduites éventrées vous prend à la gorge; on aperçoit, se balançant à l'extrémité d'un tuyau, une pauvre loque humaine, méconnaissable, un pauvre corps gonflé comme une baudruche. C'est le cadavre d'un ouvrier. »*⁷

« Nous passons à proximité de l'Usine lorsque la formidable détonation se produit. Décrire l'affolement général de la foule accourue dès les premiers moments de la catastrophe nous est totalement impossible. Les hommes, les femmes, les enfants, tout le monde, terrifié, se sauvait à toutes jambes craignant une nouvelle explosion. À deux pas de nous, une jeune ouvrière sort de son atelier et court à la pharmacie pour se faire panser une blessure à la tête, blessure occasionnée par le bris d'une glace.

À deux kilomètres à la ronde, toutes les vitres des habitations sont brisées.

*Fort heureusement, la plupart des ouvriers de l'Usine ont pu fuir à temps. On recherche encore sous les décombres les restes des ouvriers manquant à l'appel. »*⁸

La pagaille qui a suivi l'explosion inévitablement a été le théâtre de scènes déchirantes, ou au contraire de soulagement comme pour cette femme s'apercevant que son mari, sain et sauf, avait *« fait le lundi »* et n'était pas à son travail⁹. Mais surtout, il a fallu beaucoup de temps pour dégager les décombres et prendre toute la mesure de l'ampleur du drame.

Le bilan humain de la déflagration s'est en effet révélé particulièrement lourd: *« La mort de 13 personnes, dont l'ingénieur-adjoint de l'Usine, le premier contre-maître et quatre ouvriers de l'Usine, cinq ouvriers n'appartenant pas à l'Usine, mais employés aux travaux de celle-ci, tous morts à leur poste et*

6. Tribune de Genève, 24 août 1909.

7. Journal de Genève, loc. cit.

8. Le Peuple suisse, 25 août 1909.

9. Journal de Genève, 25 août 1909.

dans l'accomplissement de leur tâche. Un ingénieur-directeur de la fabrique des compteurs qui utilisait des locaux dans l'Usine et un ingénieur tout à fait étranger au service et qui se trouvait fortuitement à l'Usine, ont partagé leur sort. À cette liste, il faut ajouter 12 personnes grièvement blessées qui toutes sont maintenant ou guéries ou en voie de guérison. »¹⁰

Dans un premier temps, la liste des victimes a été établie avec un certain flou, les noms des ouvriers étant reproduits dans la presse locale avec des orthographes différentes, leurs prénoms traduits en français ou maintenus dans leur langue d'origine. De manière significative, les journaux ont publié des listes qui mettaient en premier les noms des visiteurs et des cadres, en dernier ceux des ouvriers sans enfants. Mais dans sa déclaration solennelle, et forcément consensuelle, lors de la cérémonie des obsèques, le conseiller administratif Gampert a d'abord rendu hommage à ceux qui avaient « travaillé, consciencieusement sans doute, pour eux et leurs familles, mais aussi au service de la Communauté ».

« Et maintenant, Messieurs, la douleur au cœur, mais en leur rendant un dernier et sincère témoignage d'honneur et de reconnaissance, nous disons un suprême adieu à Georges Béguet, François Besson, Jules Henriod, Fritz Riesen, André Perroud, Pierre Gavillet, Louis Ginotti, Ernest Forni, Joseph Zanetta, Joseph Barengo, Philippe Roviretto auxquels nous joignons Parvillée et Masset qui ont partagé leur sort infortuné; ils ont bien accompli leur devoir, ils reposent en paix ».¹¹

Ces hommes avaient entre 21 et 59 ans, la plupart étaient mariés et pères de nombreux enfants. Mais l'un d'entre eux, Philippe Roviretto, a été « conduit seul à sa dernière demeure, personne et pas de fleurs »¹². Quant à l'ingénieur-conseil Achille de Parvillée, venu de Paris, il était de passage à Genève, alors que René Masset était le directeur de la succursale d'une fabrique de gaz qui occupait des locaux sur le site genevois. Les ouvriers qui n'étaient pas directement employés par l'Usine dépendaient d'entreprises qui étaient en train d'effectuer des travaux sur le site.

Treize morts et dix-sept jours, tels sont les deux chiffres clés dans cette affaire. Il a en effet fallu dix-sept jours pour que l'Usine à gaz fonctionne à nouveau et que l'agglomération genevoise soit normalement éclairée. Entre-temps, on avait installé des falots dans les rues. Mais l'obscurité avait éveillé de la crainte. Dès le lendemain du drame, le maire d'Hermance n'avait-il pas

10. Mémorial du Conseil municipal, op. cit.

11. Discours reproduit dans la *Tribune de Genève* du 26 août 1909.

12. Description des obsèques, *ibid.*

été attaqué par des malfrats, par ceux que les journalistes désignaient comme des «*apaches*» :

«*Les apaches ont profité de l'obscurité causée par l'explosion de l'usine à gaz pour se livrer à leurs exploits.*

Lundi soir, vers 10 h 30, M. Théophile Dufresne, député et maire d'Hermance, passait au boulevard Helvétique, lorsqu'arrivé sous le pont de St-Victor, il fut brusquement attaqué par trois individus.» Il s'est alors fait prendre sa montre et 100 francs. Mais l'un de ses agresseurs s'est ensuite fait arrêter près de Rive. C'était un jeune ressortissant français, originaire de Lyon.

Il fallait donc rétablir au plus vite la sécurité dans le noir des nuits genevoises. Ce qui a pu être accompli en peu de jours. En attendant, les autorités ont fait descendre des gendarmes des campagnes afin de renforcer la surveillance de la voie publique.

La « mort ouvrière » oubliée, entre dimension naturelle et fatalité

L'explosion de l'Usine à gaz reste un fait largement ignoré de la grande majorité de la population genevoise. En tout cas, ce n'est pas un événement qui a été considéré digne de figurer dans les principales publications d'histoire genevoise. Il est par exemple totalement absent d'une *Histoire de Genève*¹³ et d'une *Brève histoire de Genève*¹⁴, deux publications assez récentes et qui font encore référence. Il est également ignoré dans une autre *Histoire de Genève*, celle de René Guerdan, un ouvrage de vulgarisation qui évoque surtout, pour cette époque, la grève générale de 1902 ou la suppression du budget des cultes de 1907¹⁵. Il n'en est pas davantage question, ce qui est quand même plus étonnant, dans l'*Encyclopédie de Genève*, dont le 7^e tome dédie pourtant plusieurs pages à la question de l'énergie en général, et du gaz en particulier. On y annonce la construction d'une nouvelle usine à Vernier, au voisinage du Bois des Frères, entre 1911 et 1914, mais sans donner pour autant d'autre explication que la suggestion d'un développement inéluctable¹⁶. L'explosion ne figure pas non plus dans la chronologie générale de cet ouvrage. Une exception doit cependant être relevée, celle d'un livre populaire qui met l'accent sur les images du passé dans un ordre strictement chronologique. Pour l'an 1909, il consacre en effet une page à l'Usine à gaz en

13. *Histoire de Genève*, publiée sous la direction de Paul Guichonnet, 3^e édition mise à jour, Toulouse et Lausanne, Privat et Payot, 1986 (1^{re} édition 1974).

14. Louis Binz, *Brève histoire de Genève*, Genève, Chancellerie d'État, 2000.

15. René Guerdan, *Histoire de Genève*, Paris, Mazarine, 1981.

16. *Encyclopédie de Genève*, 7^e tome, Genève, Association de l'Encyclopédie de Genève, 1989, pp. 19-28.

reproduisant deux photographies, l'une des secours, l'autre des obsèques¹⁷. Cependant, le propos général de cette publication est assez anecdotique.

Cela dit, derrière ces silences et ces occultations, il y a quelque chose de plus effrayant, en termes de représentations, à savoir ce sentiment d'une certaine normalité de la « mort ouvrière », ce paradigme de la fatalité qui a peut-être empêché l'explosion de 1909 d'accéder au rang d'événement significatif.

Au moment des obsèques et du recueillement, les discours officiels étaient forcément un peu convenus et l'unanimité sans faille pour exprimer sa sympathie aux familles des victimes. Mais si chacun appelait de ses vœux les plus chers le fait de ne plus laisser un tel drame se reproduire, il vaut la peine d'essayer de lire entre les lignes ce que cela signifiait exactement pour les uns et pour les autres, en particulier pour les organisations ouvrières.

Voyons par exemple la première réaction du journal socialiste *Le Peuple suisse* :

« *VICTIMES DU TRAVAIL*

Une horrible catastrophe a mis, lundi, la classe ouvrière genevoise en deuil. Le nouveau gazomètre de l'Usine à gaz de la Ville de Genève a fait explosion.

[...] Les obsèques auront lieu avec le concours unanime de la population ouvrière. Tous nos camarades du Parti socialiste genevois et des syndicats ouvriers se feront un devoir de dire un dernier adieu aux morts de cet affreux drame.

De lourdes responsabilités restent à établir. Mais d'ores et déjà nous demandons instamment que des mesures soient prises pour que pareille catastrophe ne puisse se renouveler. La Ville doit débarrasser ce quartier industriel et peuplé d'une usine dont les dangers sont permanents. »¹⁸

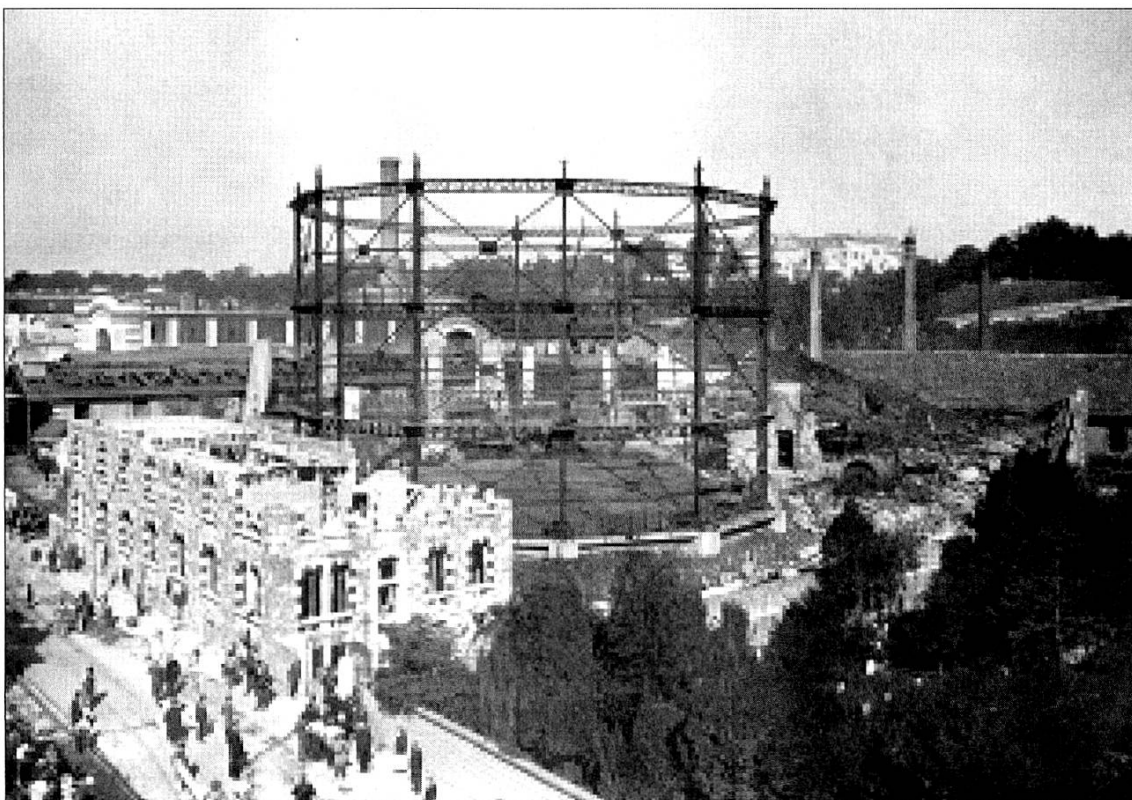
Au-delà de l'hommage solidaire qui doit bien sûr être rendu aux victimes, la question se pose d'emblée de ne plus laisser se reproduire une telle catastrophe. Mais le déplacement de l'usine hors de l'agglomération protégera-t-il pour autant les ouvriers ?

Dans l'édition du journal socialiste qui relate les obsèques, le propos est un peu différent puisque l'on parle explicitement de la sécurité des ouvriers :

« Maintenant que nos morts reposent dans le cimetière et que leurs familles, profondément attristées, les pleurent, nous songeons au sort d'innombrables travailleurs que la mort guette au travail.

17. *Images et Événements genevois. 1900-1945*, Genève, Slatkine, 1989, p. 49.

18. Édition du 25 août 1909.



Genève, rue du Stand, août 1909.

Centre d'iconographie genevoise.

Quoi de plus navrant que de penser à ces pauvres ouvriers qui trouvent journellement, au chantier, à l'usine, une mort aussi atroce que celle de ces malheureux prolétaires de l'Usine à gaz. Le travailleur, grâce aux progrès mécaniques, est toujours plus menacé des dangers les plus graves.

Aussi, nous ne cessons de demander avec insistance les plus grandes mesures de sécurité et de protection des ouvriers. »¹⁹

Pourtant, un éditorial du député socialiste Adrien Wyss exigeant le transfert de l'usine revient dans le numéro suivant à cette notion de fatalité :

« Cette explosion aurait-elle pu être évitée ? Non, disent les techniciens. Par suite d'une imprudence, un mélange de gaz et d'air atmosphérique, mélange éminemment explosible, devait fatalement se produire un jour. La même imprudence peut se renouveler, suivie d'une nouvelle explosion, plus formidable encore, plus terrible par le nombre des victimes et l'importance des dégâts. »²⁰

S'il fallait donc déplacer l'usine, c'était d'abord pour protéger la population des alentours, même de l'avis des rangs socialistes.

À la thèse de la fatalité s'opposait aussi celle de l'accident fortuit, sans doute une manière de banaliser les risques réellement encourus. Alors que la *Tribune de Genève* a hésité entre les deux thèses, le *Journal de Genève* a publié rapidement un article se voulant à caractère scientifique pour affirmer que les gazomètres et le gaz d'éclairage n'étaient pas dangereux en soi et que seules des circonstances exceptionnelles, mélange d'air et de gaz dans un espace clos, avaient rendu l'explosion possible²¹.

Les débats ultérieurs du Conseil municipal sur le déplacement de l'Usine à gaz à l'extérieur de l'agglomération sont aussi révélateurs des réactions à l'explosion et de ses conséquences réelles. Une fois les hommages rendus, les conseillers municipaux se sont surtout inquiétés de ce que la Ville de Genève aurait à payer. En effet, il y a eu des dégâts considérables, pour plus de 100 000 francs de l'époque, et les assurances privées n'intervenaient que pour 50% des dommages. Par ailleurs, il fallait éviter que des propriétaires se retournent trop facilement contre la Ville pour obtenir des réparations²². Quant à la décision de reconstruire l'usine sur un autre site, après qu'elle ait été provisoirement réparée et renforcée à la Coulouvrenière, il apparaît qu'elle a

19. *Le Peuple suisse*, 28 août 1909, sous le titre « Imposante manifestation à Genève ».

20. *Ibid.*, 1^{er} septembre 1909.

21. Texte du professeur E. Chuard, sans doute le conseiller national radical Ernest Chuard, repris de la *Revue de Lausanne* dans l'édition du 29 août 1909 du *Journal de Genève*.

22. Voir les explications d'Albert Gampert, *Mémorial...*, *op.cit.*, séance du 30 novembre 1909, vol.67, pp. 478-479.

d'abord été dictée par des nécessités économiques, en particulier le constat de la très forte hausse de la consommation de gaz. Le Conseil municipal en avait déjà accepté le principe dans sa séance du 8 juillet 1910, mais le Conseil administratif lui fit un nouveau rapport détaillé le 20 décembre de la même année²³. « *Nous vous disions*, déclara le magistrat Gampert à cette occasion, *que l'augmentation constante de la consommation du gaz rendait nécessaire un accroissement immédiat des moyens de production. Or, pendant cette année, la consommation s'est encore accrue beaucoup plus rapidement que nous le supposions. Les derniers mois accusent une augmentation de 10% environ et il est probable que la consommation de 1910 atteindra déjà celle prévue pour 1912. Les fours et tous les appareils sont insuffisants pour pourvoir à cette augmentation.* »²⁴ Un rapport externe demandé au directeur du service du gaz de la ville de Zurich, M. Weiss, allait dans le même sens, insistant notamment sur l'absence de réserves de fours, et stipulant que la décision d'une nouvelle implantation se justifiait pour des raisons économiques, même « *en faisant complètement abstraction du peu de sécurité qu'offrirait l'exploitation de l'ancienne usine si on la continuait* »²⁵. Ce qui ne l'empêcha pas de relever qu'un nouvel accident restait possible. La justification par le Conseil administratif du choix d'une implantation au Bois-des-Frères, à Châtelaine, stipulait bien qu'il ne fallait pas choisir une zone risquant d'être ultérieurement urbanisée. Mais à l'heure d'évoquer un crédit de 7,6 millions de francs, il fallait surtout montrer la rationalité économique de cette décision.

Reste que dans toutes ces discussions sur la future implantation d'une nouvelle usine à gaz, il fut fort peu question de sécurité, même si cette préoccupation était implicitement présente, et encore moins de celle des ouvriers que de celle de la population alentour. Certes, le souvenir de l'explosion de l'été 1909 était encore présent, mais les documents disponibles ne donnent pas l'impression qu'il ait été décisif. Ce qui n'est pas sans signification quant au statut de la « mort ouvrière » à cette époque, une mort qui semble acceptée comme une fatalité dans tous les milieux sociaux et politiques.

Une occultation des souffrances du monde ouvrier

Treize morts et de nombreux blessés à Genève, ce bilan humain de l'explosion de l'Usine à gaz ne peut pas ne pas faire penser à la fusillade du 9 novembre 1932, même si cette dernière fit cinq fois plus de blessés. Il n'y a

23. *Ibid.*, séance du 20 décembre 1910, vol. 68, pp. 787-824.

24. *Ibid.*, p. 789.

25. *Ibid.*, p. 798.

évidemment pas lieu de regretter le fait qu'une mémoire de la fusillade ait été finalement promulguée et entretenue par la gauche genevoise, surtout en l'absence de gestes conciliateurs de la part des héritiers des autorités qui en furent alors les responsables. Toutefois, la comparaison de ces deux événements, l'explosion de l'Usine à gaz et la fusillade de Plainpalais, au-delà de leur nombre identique de victimes, pose à l'histoire sociale un autre problème intéressant, celui de la distinction et du rapport entre monde ouvrier et mouvement ouvrier. En effet, l'histoire du mouvement ouvrier touche d'abord des acteurs, qui ont plus facilement laissé des traces, elle évoque souvent des gestes d'affirmation, des luttes. Mais il lui est plus difficile, même si elle doit en tenir compte dans ses synthèses, de prendre en considération la masse ouvrière, son univers mental, ses représentations et ses pratiques sociales. Il est aussi bien normal que le souvenir d'un acte de répression, qui plus est lorsqu'il s'agit d'une intervention de l'armée contre la population, soit plus vivace que celui d'un « accident » industriel. Mais en même temps, l'acceptation du fait qu'il se soit agi d'un accident, fatal ou fortuit, qui est sans doute profondément ancrée dans les consciences, est un peu le signe d'une condition ouvrière précaire, d'une reconnaissance des droits élémentaires des travailleurs restée fort limitée au sein de la collectivité, d'une « mort ouvrière », d'une « mort salariée », acceptée avec beaucoup trop de résignation.

Si la condition ouvrière et la sécurité au travail se sont forcément transformées au cours du XX^e siècle, cette évocation d'une explosion gazière de 1909 nous confronte aussi directement à la complexité et aux contradictions de l'évolution historique, faite à la fois de ruptures et de continuités, de changements et de permanences. En effet, est-ce l'histoire qui se répète ? Ou est-ce au contraire une tout autre affaire ? Toujours est-il qu'au moment de rédiger ces lignes, plus de vingt ouvriers ont brutalement trouvé la mort le 30 juillet 2004, suite à l'explosion d'un gazoduc dans la zone industrielle de Ghislenghien, au sud de la Belgique. Après la catastrophe d'AZF de Toulouse²⁶, où l'on mit aussi l'accent sur la sécurité des habitants alentour davantage que sur celle des ouvriers, ce nouveau drame industriel a vraiment de quoi nous faire réfléchir à la notion de « progrès » et à cette « mort salariée » qui n'est pas seulement un phénomène du passé.

26. Le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine chimique AZF de Toulouse a fait 31 morts et des centaines de blessés.